



Groupement Hospitalier de Territoire

GH Fondation Vallée - Paul Guiraud

EPS Erasme

Équipe Mobile Psychiatrie-Précarité EMPP Sud 92

Les équipes mobiles de psychiatrie sont un élément important du dispositif de soins en santé mentale. Leur mission est d'aller vers les patients, en travaillant en étroite collaboration avec les acteurs de première ligne (soignants, travailleurs sociaux...). Composées de professionnels multi-disciplinaires, elles peuvent être sectorielles ou intersectorielles et sont souvent. Les équipes intersectorielles sont souvent spécialisées : précarité, personnes âgées...

Il s'agit d'une **équipe mobile** composée d'un psychiatre, de deux psychologues clinicien·ne·s, une infirmière DE, un éducateur spécialisé, une assistante sociale et un secrétaire.

3 axes de missions pour cette équipe-passerelle

- Prise en charge de personnes en situation de précarité et de souffrance
- Soutien aux intervenants professionnels « de première ligne » face à ces populations précaires
- Organisation de formations / temps d'informations pour ces professionnels de première ligne, à la demande et « sur mesure »

Ses missions et ses actions

L'équipe assure une mission **d'accès aux soins, de prévention et de continuité des soins**, auprès des personnes, **âgées de 18 à 60 ans**, en situation de **précarité ou d'exclusion** qui présentent une **souffrance psychique**, dans 24 communes du Sud des Hauts-de-Seine, correspondant aux secteurs psychiatriques de l'hôpital Erasme (Antony) et du Pôle Clamart du groupe hospitalier Fondation Vallée - Paul Guiraud.

L'équipe travaille ainsi en **articulation avec** les Centres Médico-Psychologiques (CMP), les services d'hospitalisation, les hôpitaux de jour, les CATTP... des **secteurs psychiatriques** concernés. Cela suppose également un **important travail de réseau**, pour promouvoir des liens de collaboration et d'échanges entre les différents partenaires sociaux et sanitaires du territoire afin de favoriser une prise en charge globale de la personne.

Sa mission première étant l'« **Aller-vers** » **les personnes en situations de précarité et d'exclusion**, quel que soit le lieu où les besoins s'expriment, afin d'améliorer le repérage et l'identification de pathologies psychiatriques et de souffrance psychosociale, la **rencontre** avec ces personnes peut se faire **à leur domicile, dans un lieu-ressource** (SST, PAJ. ..), ou **dans les bureaux de l'EMPP Sud 92**, toujours **en partenariat avec les intervenants de première ligne** gravitant autour de la situation.

Il s'agit dans un premier temps d'une « clinique du lien », lien qui sera travaillé et entretenu dans le cadre de la création d'une relation de confiance avec les patients.

Le but est d'instaurer une dynamique de co-évaluation et de co-construction de solutions avec les référents sociaux et/ou de première ligne dans l'accompagnement de chaque situation particulière, avec entre autres un **accompagnement personnalisé vers les soins nécessaires**

Ce qui se traduit par

Auprès des usagers :

- Entretiens d'évaluation et d'orientation sur signalement des professionnels de première ligne.
- Diagnostic le cas échéant, avec accompagnement « pré-thérapeutique » par les professionnels de l'EMPP pour faire émerger une demande et un projet de soins, et orienter la personne vers des dispositifs de soin adaptés (CMP, addictologie, soins somatiques...).

Auprès des professionnels de première ligne et des acteurs sociaux du territoire :

- Soutien technique auprès des équipes, expertise clinique face à des situations complexes.
- Groupe d'échange des pratiques et des savoirs : à propos de thématiques ou problématiques récurrentes, à partir d'un cas.
- Rôle d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les partenaires sociaux.
- Actions de formation, d'information et de sensibilisation en santé mentale, ciblées sur les besoins des différents acteurs

les EMPP n'ont cependant pas vocation à intervenir en urgence

Secteur :

[92G09](#) [92G13](#) [92G16](#) [92G17](#) [92G18](#) [92G19](#) [92G20](#) [92G21](#) [92G29](#)

Adresse:

[64, rue des Meuniers](#)
[2e étage](#)
[92220 Bagneux](#)

Horaires:

Secrétariat téléphonique de 9h à 16h30 du lundi au vendredi.

Téléphone:

01 42 11 68 58

Email:

empp.sud92@psysudparis.fr

Documents

- [Plaque EMPP Sud 92](#) (397.19 Ko)